

TARIFICATION DES HONORAIRES

D'ADMINISTRATION DE BIENS ET DE SYNDIC DE COPROPRIETE

Les honoraires affichés sont ceux pratiqués sauf convention contraire entre les parties,

I-Honoraires de location tarif loi Alur

1) Maisons, Appartements

a) Charge preneur:

- Constitution du dossier et rédaction du bail: 8€ /m².
- Rédaction de l'état des lieux : 3€/m².

b) Charge bailleur: 7% loyer annuel + état des lieux

2) Locaux commerciaux

- 20% TTC du loyer annuel hors charges avec un minimum de 1 200 € TTC à la charge du bailleur ou du preneur suivant les termes du contrat.

II-Honoraires de Gestion

- 6% HT sur tout les sommes quittancées au bailleur.

III-Honoraires de Syndic de copropriété

- 200€ HT du lot principal avec un minimum de 1 800€ TTC.

Actif Immobilier Aisn'Oise 1, rue de La Treille, 60 300 Senlis
Tél: 03.44.28.90.37 – www.actif-immobilier-aisnoise.com

SARL ID Nouvelle Gestion

N° SIRET: 404 721 573 000 16 GF et RCP SO.CAF Code APE 702 C

Carte CPI 0201 2016 000 006 144 délivrée par CCI de l'Aisne

TARIFICATION DES HONORAIRES

DE TRANSACTION

Les honoraires affichés sont ceux pratiqués sauf convention contraire entre les parties,

Pour les particuliers

Minimum de 4000€ TTC sauf cas particulier

Prix de vente en €	Honoraires en €	Prix de vente en €	Honoraires en €
≤ 25 000 €	4 000 €	140 001 € à 150 000 €	8 500 €
25 0001 € à 50 000 €	5 000 €	150 001 € à 160 000 €	9 000 €
50 001 € à 75 000 €	5 500 €	160 0001 € à 170 000 €	9 500 €
75 001 € à 90 000 €	6 000 €	170 001 € à 180 000 €	10 000 €
90 001 € à 110 000 €	6 500 €	180 0001 € à 200 000 €	11 000 €
110 001 € à 120 000 €	7 000 €	200 0001 € à 240 000 €	12 000 €
120 001 € à 130 000 €	7 500 €	≥ 240 001 €	A partir de 12 001 €
130 001 € à 140 000 €	8 000 €		

Terrains à Bâtir

Minimum de 3 500 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur sauf convention contraire

Locations à usage professionnel

Minimum de 1 200 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur sauf convention contraire

Immeubles à usage commercial

Terrains industriels, terrains à bâtir, locaux commerciaux, locaux industriels, pas de porte, fonds de commerce.

Pour ces opérations les honoraires sont les suivants:

Minimum 5 000 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Actif Immobilier Aisn'Oise 1, rue de La Treille, 60 300 Senlis

Tél: 03.44.28.90.37 – www.actif-immobilier-aisnoise.com

SARL ID Nouvelle Gestion

N° SIRET: 404 721 573 000 16 GF et RCP SO.CAF Code APE 702 C

Carte CPI 0201 2016 000 006 144 délivrée par CCI de l'Aisne